



Compte rendu de la réunion

Mercruy
du jeudi 23 mai 2024 à 19h

Vous étiez plus d'une vingtaine de riverains du quartier de Mercruy présents au conseil quartier du jeudi 23 mai.

Voici ci-dessous le compte rendu de la réunion :

1. Chemin du domaine de Mercruy

- Réfection du chemin : Rebouchage des trous en cours

2. Assainissement

- Séparation des eaux pluviales au guéret pour 160 000€ par la CCPA et la mairie aimerait si les finances le permettent de profiter pour refaire les trottoirs en même temps.
- L'assainissement est compétence communautaire. Certains ouvrages ne sont plus aux normes, la station du Buvet récupère trop d'eau pluviales donc nous sommes mis en demeure pour se mettre en conformité.
- Dans le secteur de Mercruy le secteur est en assainissement individuel, certains ne sont pas aux normes.
- Malheureusement la priorité est mise par la CCPA à la mise en conformité des eaux pluviales donc le secteur de Mercruy ne fait pas partie des priorités pour les 6/8 ans à venir voir plus. Pour être transparent et honnête, cela risque de ne jamais arriver.
- La mairie va se renseigner sur les aides possibles pour se mettre en conformité.

3. Permis de construire

- Il n'y aura d'ailleurs plus aucune construction dans ce secteur par rapport à la loi ZAN (plus de construction dans les hameaux, uniquement en centre bourg).
- Cas d'un permis de construire de 200m² au lieu de 100m² possible : les tribunaux prendront une décision sur cette erreur.

4. Circulation

- Le plan de circulation concerne le centre bourg
- Arrivée du bus 98 dans le secteur de Mercruy arrêt Poirier, Rivoire, Guéret puis Sourcieux

5. Autre

- Demande d'un panneau d'affichage communal côté Mercruy angle chemin des Landes et chemin de mercruy

Rappel :

Vous pouvez signaler un problème ou si vous avez une question.

- soit sur le site de la Mairie.
- soit par l'application sur votre portable.
- soit en venant à la Mairie.